

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2020**

L'an deux mille vingt, le 17 février, à 20h, le Conseil Municipal de la commune de MONTREAL LA CLUSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Patrick DUFOUR

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 février 2020

PRESENTS: Mr DUFOUR - Mr DEGUERRY- Mme MARRER- Mr BARBOSA- Mme BERTRAND- Mr SOUNY- Mme GRANDCLEMENT- Mme TONDEREAU- Mr ARDUINI – Mme RAMEY – Mme GIRAUD-GUIGUES- Mme CHENOT- Mr NOBLET- me GAUTHIER- Mr MASCIOTRA- Mr BAYRAM- Melle VUAILLAT- **EXCUSES:** Mr GUYENNOT- Mr INIGO

ABSENT : Mr JANTON

PROCURATIONS : Mr JOURDE à Mr SOUNY- Mme FERRY à Mme GRANDCLEMENT
Mme CHENOT est élue Secrétaire de Séance.

Après avoir demandé l'approbation du compte-rendu de la séance du 24 novembre 2019, Mr le Maire soumet au conseil le rajout d'un sujet à l'ordre du jour: cession de terrain à la SCI Pep 01 Patrimoine pour la construction d'un IME

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

ADMINISTRATION GENERALE

1) Contrat animateur ALSH 11-17 ans pour séjour ski

Mme GRANDCLEMENT informe que l'organisation du séjour ski de l'alsh 11-17 ans nécessite le recrutement d'un animateur pour la durée du séjour. Il est donc proposé de créer un poste temporaire pour la période du 2 au 6 mars 2020. La grille de rémunération retenue est celle du grade d'adjoint d'animation 1^{er} échelon (IB 350 IM 327)

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

FINANCES- BUDGET- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2) Subventions aux associations exercice 2020

La commission « vie associative » et la commission « finances » ont travaillé sur les nombreuses demandes des associations montréalaises et extérieures. Une proposition d'attribution est faite.

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

3) Convention ASML Football

Mr DUFOUR rappelle que la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations impose que l'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention dépasse un seuil défini par décret (23 000€), conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée. Le montant de la subvention pour 2020 attribuée à l'ASML Football s'élevant à 40 000€, il convient d'autoriser le Maire à signer une convention.

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

4) Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2019 sur les différents budgets

A l'appui des documents distribués, Patrick DUFOUR donne les explications relatives au CA 2019 des différents budgets de la commune et informe le conseil municipal que les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion. Mr le Maire quitte la salle du conseil pour le vote des CA

Budget général

	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de 2019
Investissement	299 135.55€	466 396.74€
Fonctionnement	517 424.45€	3 770 935.90€
TOTAL	816 560.00€	4 237 332.64€

Pour : 18	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

Budget Forêt

	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de 2019
Investissement	- 37 549.25€	- 3371.28€
Fonctionnement	26 644.43€	252 224.16€
TOTAL	- 10 904.82€	248 852.88€

Pour : 18	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

Budget Narix 8

	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de 2019
Investissement	46 570.85€	0
Fonctionnement	3303.62€	80 997.88€
TOTAL	49 874.47€	80 997.88€

Pour : 18	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

5) Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2019

Patrick DUFOUR présente les projets d'affectation de résultats de l'exercice 2019. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte les affectations de résultats ci-dessous :

Budget général : résultat de clôture et affectation du résultat

	Résultat de clôture de 2019
Investissement- Excédent	466 396.74€
Fonctionnement- Excédent	3 770 935.90€
Restes à réaliser : besoin de financement	139 786.62€
Affectation à la section d'investissement- compte 1068	
Affectation à la section de fonctionnement- excédent reporté- compte 002	3 770 935.90€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

Budget Forêt : résultat de clôture et affectation du résultat

	Résultat de clôture de 2019
Investissement- Déficit	- 3371.28€
Fonctionnement- Excédent	252 224.16€
Restes à réaliser : besoin de financement	24 678.32€
Affectation à la section d'investissement- compte 1068	28 049.60€
Affectation à la section de fonctionnement- excédent reporté- compte 002	224 174.56€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

6) Vote des taux de contribution directe

Patrick DUFOUR suggère, au vu du débat d'orientation budgétaire et du programme de travaux 2020, de maintenir les taux de fiscalité au même niveau.

- taxe d'habitation	9,58 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties	12,00 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties	81,62

7) Vote du BP 2020 : Budget principal, Budget Forêt, Budget Narix 8

Mr DUFOUR donne lecture des budgets prévisionnels 2020, lesquels font suite au débat d'orientation budgétaire du 21 janvier 2020. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE les budgets primitifs de l'exercice 2020 arrêtés comme suit

Budget général

	Dépenses	Recettes
Investissement	5 568 184.99€	5 568 184.99€
Fonctionnement	8 613 970.18€	8 613 970.18€
TOTAL	14 182 155.17€	14 182 155.17€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

Budget Forêt

	Dépenses	Recettes
Investissement	244 361.28€	244 361.28€
Fonctionnement	294 374.56€	294 374.56€
TOTAL	538 735.84€	538 735.84€
Pour : 19	Contre :	Abstention :
Pour : 19	Contre :	Abstention :

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

Budget Narix 8

	Dépenses	Recettes
Investissement	0	0
Fonctionnement	80 997.88€	80 997.88€
TOTAL	80 997.88€	80 997.88€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

8) Clôture Budget Narix 8 et reprise de l'excédent

Mr DUFOUR explique que l'ensemble des terrains du lotissement « Narix 8 » ont été vendus. Il convient à présent de prendre une délibération approuvant la clôture de ce budget annexe et d'affecter l'excédent dégagé (80 977.88€) au budget principal.

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

9) Cession d'une emprise foncière à la SCI PEP01 Patrimoine

Mr le Maire informe le conseil municipal que la municipalité a été contactée par l'association « les PEP01 » pour la construction d'un IME (Institut Médico-Educatif) à Montréal la Cluse. Ce projet s'inscrit en pleine cohérence avec les orientations municipales visant à renforcer les réponses autour des enjeux médicaux et sanitaires. C'est pourquoi, il est proposé de céder une surface de 8007m² sur les parcelles AD 119 et 120 lieudit « les Cléselles ». Cette surface est matérialisée par les lots B (5000m²), C (1700m²) et D (1307m²) selon le plan de l'unité foncière du permis d'aménagement N° PA00126519H0001

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h30

Le Maire

Patrick DUFOUR

